

ABONNEMENT

| Saumur | |
|------------|--------|
| En un an | 25 fr. |
| Six mois | 13 |
| Trois mois | 7 |
| Poste | |
| En un an | 30 fr. |
| Six mois | 16 |
| Trois mois | 8 |

On s'abonne

A SAUMUR
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste
et chez tous les libraires

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire
L'abonnement doit être payé d'avance

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISSANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

INSERTIONS

| | | |
|--------------|---------------|----|
| Annonces | la ligne..... | 20 |
| Réclames | — | 30 |
| Faits divers | — | 75 |

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbre-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 26 NOVEMBRE

EN PORTUGAL

On nous écrit de Lisbonne :

« Vous vous rappelez sans doute le langage triomphant des journaux républicains de France l'année dernière au moment de l'échauffourée de Porto.

« Depuis, les mêmes journaux se taisent, et pour cause. Ils avaient chanté victoire non seulement trop vite, mais hors de tout propos. Il leur faudrait déchanter maintenant. Les élections municipales qui viennent d'avoir lieu à Lisbonne sont une preuve irréfutable du peu de crédit que rencontrent, même dans une capitale très populeuse, les idées révolutionnaires.

« Les candidats républicains ont vainement mis une sourdine à leur républicanisme ; c'est inutilement que leurs professions de foi étaient souvent plutôt incolores : ils ont été battus dans toutes les circonscriptions, et battus dans des conditions pitoyables.

« Ce n'est pas un échec, c'est une défaite totale.

« Non seulement les conseillers républicains sortants ne sont pas réélus, mais la minorité qu'ils ont obtenue a été si infime que les électeurs ont pu « dédoubler » leurs voix.

« Un mot d'explication est, ici, nécessaire. Notre législation électorale est plus libérale que la vôtre. On respecte, chez nous, les minorités. Quelles qu'elles soient, elles ont droit à une représentation. Pour y arriver, on emploie le système de la liste incomplète. Une circonscription a, par exemple, à élire trois députés ou trois conseillers municipaux. Chaque électeur ne doit inscrire que deux noms sur son bulletin de vote. La majorité des votants fait donc passer ses deux candidats préférés. La troisième place vacante est réservée au représentant de la minorité des électeurs.

« Mais ce n'est pas un droit absolu. Les électeurs de la majorité peuvent se *dédoubler*, c'est-à-dire s'entendre pour diviser leurs voix sur les deux derniers noms de la liste de manière à faire passer leurs trois candidats. Pour que la manœuvre réussisse, il faut naturellement que la majorité soit écrasante. C'est ce qui vient de se produire dans le faubourg de Belem, où s'élève le palais qu'habitaient, avant de monter sur le trône, Mr le Duc et Madame la Duchesse de Bragançe, le palais d'Ajuda étant le séjour des souverains portugais. La majorité a pu se *dédoubler*, faire passer ses trois candidats et réduire à néant les votes républicains.

« Les élections de Lisbonne sont un triomphe éclatant pour la monarchie. A la veille des élections législatives, elles sont un signe et un présage d'une victoire non moins décisive et non moins brillante. »

« On sait, d'autre part, que le Roi et la Reine ont entrepris un voyage dans les provinces du Nord que LL. MM. n'avaient pas visitées depuis leur avènement. Sur tout le parcours l'enthousiasme populaire est indescriptible. A Porto,

l'accueil a été particulièrement chaleureux, ainsi qu'en témoigne la dépêche suivante datée du 22 novembre :

« De la gare à la cathédrale, où a été chanté un *Te Deum* solennel, les rues, jonchées de fleurs, avaient peine à contenir la foule qui se pressait sur le passage de Leurs Majestés, les saluant de ses acclamations.

« Des fenêtres, ornées de splendides tapisseries des Gobelins et pavoisées de drapeaux, des dames jetaient sur les voitures royales des fleurs et des pigeons blancs.

« Dans la soirée, la population tout entière s'est portée en masse devant le palais royal et a acclamé de nouveau les souverains.

« Lorsque Leurs Majestés ont passé, la Reine tenant dans ses bras le prince royal, l'enthousiasme n'a plus connu de bornes et de toutes les bouches sont sortis mille cris de : « Vive le Roi ! vive la Reine ! » C'était une manifestation imposante et touchante à la fois.

« Le Conseil municipal a remis au Roi une adresse l'assurant de la fidélité de la ville de Porto à la famille royale.

« Le Roi a remercié le Conseil et a déclaré qu'il ferait de la prospérité de l'industrie portugaise et du développement du travail national le but de son règne.

« La famille royale retournera à Lisbonne dans les premiers jours de décembre. »

Mgr l'Archevêque d'Aix
DEVANT SES JUGES

N'ayant pu donner hier qu'un résumé des paroles prononcées mardi par Mgr l'Archevêque d'Aix, devant la Cour d'appel de Paris, nous croyons devoir publier intégralement le texte de cette magnifique déclaration.

Monsieur le Président,

Un ancien Curé, devenu Archevêque, qui pendant vingt-deux ans n'a parlé qu'à des ouvriers et à leurs enfants pour leur apprendre à aimer Dieu et la France, pourrait être intimidé devant des juges qu'il n'avait jamais vus sur leurs sièges, ni de près ni de loin. Heureusement, il n'en est rien. Dieu m'a promis pour le moment actuel son assistance spéciale. J'ai de plus le témoignage de ma conscience, qui me dit que j'ai fait mon devoir et usé de mon droit.

Je professe un grand respect pour la justice, qui est, après la religion, le fondement solide des Etats ; je ne doute pas que vous la rendiez avec lumière et indépendance.

Il m'en coûterait de me soumettre à l'humiliation imméritée de l'interrogatoire du prévenu ; je suis tout prêt à vous fournir respectueusement les loyales et libres explications de l'évêque.

Dans l'ancien régime, alors que le clergé était un ordre privilégié, qu'il existait une religion d'Etat, et que le roi était l'évêque extérieur ; alors que, d'autre part, le Pape, souverain spirituel et temporel en même temps, avait une armée, et faisait des alliances, il était interdit aux évêques français de se rendre à Rome sans autorisation.

Dès que l'Etat a été sécularisé, et que le rap-

port intime entre lui et l'Eglise a été rompu, les évêques ont refusé de subir une servitude qui n'avait plus ni prétexte, ni compensation. Ils l'ont considérée comme intolérable, le jour où le Pape, dépouillé d'un patrimoine protecteur, s'est vu constamment sous la menace d'un coup de force des émeutiers garibaldiens, mal comprimés ou secrètement encouragés, et par là même a été réduit à l'état d'auguste captif, sans autre soutien humain que les empressements affectueux de ses enfants et de ses frères dans l'épiscopat.

Chaque fois qu'un ministre du régime nouveau a exhumé la prohibition de l'ancien régime, l'Episcopat, sans se troubler, n'a tenu aucun compte de cette fantaisie archaïque et toujours éphémère.

Les circonstances exceptionnelles dans lesquelles elle s'est produite cette fois, ne nous permettaient pas de nous en tenir à l'indifférence habituelle.

Des ouvriers et des jeunes gens avaient organisé des pèlerinages pieux : tout s'y était passé à merveille. Les fêtes de la basilique de Saint-Pierre, remplie de 90,000 catholiques, le 29 septembre, avaient été d'une grandeur et d'une majesté inoubliables. Nos admirables pèlerins et nos nombreux et ardents jeunes gens, avec plusieurs de leurs bannières aux couleurs de la France, s'étaient montrés partout d'une réserve et d'une tenue exemplaires.

Soudain le bruit se répand qu'un jeune homme, resté introuvable, a écrit au Panthéon, sur un registre déposé près du tombeau de Victor-Emmanuel. Quoi donc ? Il a écrit : *Vive le Pape !* Et quand même il en serait ainsi, en quoi ces mots : *Vive le Pape*, sont-ils séditieux dans un pays dont la loi Constitutionnelle déclare la religion catholique religion de l'Etat, et qui semble ne rien tant désirer qu'une réconciliation avec la Papauté ? En quoi le cri de *Vive le Pape !* est-il répréhensible dans la ville des Papes ?

Sur cette rumeur, répandue partout en un clin d'œil, bon nombre de pèlerins sont frappés, insultés, quelques-uns sont entraînés en prison. Tous sont menacés, et le cri : *A bas la France ! vive Sedan ! à bas le Pape ! mort aux Français !* court d'un bout de l'Italie à l'autre.

Mais ce qui se passe en ce même moment en France est plus surprenant encore. Au lieu de faire une enquête sur l'événement, au lieu d'interroger et de contrôler les assertions, le ministre des cultes lance une circulaire blessante pour les évêques, qu'il rappelle au patriotisme et à la prudence, comme s'ils avaient oublié leur patriotisme et leur prudence habituelle, et il insinue que les pèlerinages ont perdu leur caractère religieux. Ainsi il paraît prendre parti contre les victimes, et atténuer, sinon justifier, l'insulte italienne.

Il m'a semblé que cet acte exigeait de l'archevêque d'Aix, un des guides et un des témoins du pèlerinage, une protestation publique, et comme je sais, selon la parole de l'abbé de Rancé, que *les manières languissantes ne persuadent pas*, j'ai déployé dans cette protestation toute la vigueur permise.

Voilà toute l'explication de ma lettre. On a

feint d'y trouver un délit méprisable, qui ne s'y trouve pas, au lieu du blâme sévère qui s'y trouve.

Me défendrai-je contre le délit méprisable ? M'abaisserai-je à démontrer que je n'ai jamais songé à *outrager l'honneur et la délicatesse de M. Fallières* ? Non, je ne le ferai pas.

Il n'y a ici d'outragé que moi, à qui on prête une intention basse, contre laquelle protestent et mon caractère, et ma longue carrière, dans laquelle il n'y a jamais eu un mot d'outrage, contre qui que ce soit, grand ou petit.

Quant au blâme sévère, je le maintiens et je le renouvelle : il était dans mon droit et dans mon devoir. Si cela vaut un châtement, vous pouvez me l'infliger, je le mérite.

Après avoir posé en maxime que le cléricalisme, c'est à dire la religion catholique, est l'ennemi ;

Après avoir, comme conséquence de ce point de départ, virtuellement brisé le Concordat, en rendant facultative, par la suppression des traitements ecclésiastiques, une indemnité stipulée comme absolument obligatoire, par la signature du Pape et de la France ;

Après avoir dispersé les Congrégations vouées à l'enseignement, à la prédication, au soulagement des pauvres, des malades, des infirmes, des vieillards, des orphelins ; après les avoir écrasées d'un impôt inique, véritable confiscation légale ;

Après avoir tenté de compromettre le recrutement du clergé, par une loi militaire inutile à la défense du pays ;

Après avoir chassé Dieu de l'école, de l'hôpital, et même de l'âme de l'enfant à la salle d'asile, tout à coup on paraît se raviser et on prononce le beau mot d'apaisement !

L'apaisement ! nous le désirons plus que personne ; nous en fîmes toujours les apôtres et les messagers ; nous sommes disposés à lui faire tous les sacrifices compatibles avec notre honneur et notre conscience. Mais on n'en veut pas.

Pour avoir un prétexte de nous faire la guerre, et rester seuls à la tête des affaires de la France, les ennemis de l'Eglise nous représentent comme des irréconciliables systématiques : ils savent qu'ils nous calomnient.

Au nom de l'enseignement catholique de tous les siècles, renouvelé vingt fois dans les immortelles encycliques de Léon XIII, très grand théologien et très grand philosophe, je leur répète que l'Eglise catholique, constituée en vue des destinées éternelles de l'homme, ne poursuit aucun gouvernement de son antipathie systématique, pas plus qu'elle ne s'inféode à aucun.

Elle n'en condamne aucun à cause de sa forme ; elle ne repousse que ceux-là, seulement, quel que soit leur nom, républicain ou monarchique, qui s'opposent, par des lois iniques, à l'accomplissement intégral de sa mission divine.

Est-ce que vous croyez que nous serions restés muets devant un roi ou un empereur qui nous aurait laïcisés, expulsés, casernés sans profit pour le pays, écrasés par des impôts injustes, qui sont la ruine et la mort à brève échéance et sans bruit ?

L'EAU DE SUEZ

(VACCINE DE LA BOUCHE) est le SEUL et UNIQUE Dentifrice qui SUPPRIME INSTANTANÉMENT et pour TOUJOURS les DEPOTS : Dans toutes les principales Maisons de Pharmacie, Parfumerie, etc. — Brochure explicative envoyée franco sur demande — Adresse de M. SUEZ, 5, Rue Frony (Père Monceau), PARIS.

MAUX DE DENTS

ET PAR CONSÉQUENT L'EXTRACTION L'AURIFICATION

Étude M^e GAUTIER, notaire à Saumur.

A VENDRE OU A LOUER DE SUITE

UNE MAISON NEUVE

Avec remise et écurie, située à Saumur, quai de Limoges, n° 11; Et encore à vendre
1° Les ateliers situés derrière la maison ci-dessus;
2° La maison joignant, 10, quai de Limoges;
3° Et un corps de bâtiment, donnant sur la rue du Bellay. Le tout occupé par M. Pilot. S'adresser, pour traiter, à M^e GAUTIER, notaire.

A CÉDER

Magasin de Mercerie Et de Bonneterie Situé dans un bon quartier de la ville. S'adresser au bureau du journal.

BUREAU DE PLACEMENT

d'Employés et de Domestiques des deux Sexes. M^{me} ANNA Rue de la Tonnelles, 29, à Saumur.

LA **Réglisse Sanguinée** GUÉRIT les Rhumes, Gastrites, Crampes, Faiblesses d'Estomac, et facilite la Digestion. 0 fr. 75 DANS TOUTES PHARMACIES.

M^e LELIÈVRE, notaire à Saumur, demande de suite un petit clerc. Se présenter.

ON demande un JEUNE HOMME de 16 à 18 ans. S'adresser au bureau du journal.

APPARTEMENTS à louer, pied à terre, 63, quai de Limoges.

LE Nouveau Journal Financier

Paraissant tous les Samedis **82.000 ABONNÉS** 16 Pages de Texte

SERVICE GRATUIT INFORMATIONS FINANCIÈRES RAPIDES

Ce service justifié la vogue du Nouveau Journal Financier par les immenses services qu'il rend à tous les porteurs de titres qui y font inscrire leurs valeurs. — C'est une surveillance journalière et attentive du portefeuille. — Aussitôt qu'une variation de cours sensible se produit qu'un incident survient sur une valeur, qu'un titre est sorti au tirage ou qu'un coupon est annoncé, immédiatement un bulletin est envoyé sous enveloppe aux intéressés qui le reçoivent le lendemain matin. — Ce service dispense les Porteurs de titres de tout souci, grâce à la rapidité et à l'exactitude de ses informations, aussi a-t-il obtenu dès sa création un énorme succès.

Le Nouveau Journal Financier est aujourd'hui le plus répandu des journaux financiers français. — Il compte 82.000 Abonnés.

Chaque numéro du Nouveau Journal Financier contient :

- 1° Une Chronique sur la Physionomie du Marché et les placements avantageux; des articles sur les valeurs en vue.
- 2° Une Revue détaillée du marché.
- 3° Une colonne d'Informations financières.
- 4° Une Revue des valeurs minières et des valeurs non cotées.
- 5° Le Compte-Rendu des Assemblées.



- 6° Les Recettes des Chemins de fer et le bilan des principales Sociétés industrielles ou financières.
- 7° L'Échéance des Coupons.
- 8° Les Tirages à venir, etc.
- 9° La Cote complète de toutes les valeurs cotées à la Bourse de Paris.
- 10° Une cote spéciale des valeurs à lots.
- 11° Une cote des valeurs se négociant en Banque.
- 12° Une cote des Bourses des départements.
- 13° Une cote des valeurs d'assurances.
- 14° La Correspondance Financière du Journal.
- 15° La liste de tous les Tirages, Amortissements, etc.

Les Abonnements peuvent être pris sans frais dans les Bureaux de Poste ou envoyés en Timbres-Poste.

Administration du Journal: 43, RUE TAITBOU, PARIS

LE JOURNAL DES CAMPAGNES

Journal d'Agriculture progressive et Industrie agricole

(36^e ANNÉE)

Paraissant tous les Samedis. — Avec de nombreuses figures

ADMINISTRATION: 15, RUE DE TOURNON, PARIS

France à domicile, un an, 6 fr.; — Six mois, 3 fr. 50; — Trois mois, 2 fr.

Le Journal des Campagnes est le meilleur marché et le plus complet de toutes les publications spéciales. Chaque numéro contient un article relatant les principaux faits de la semaine, de nombreux articles et notes agricoles, horticoles et de jardinage, une jurisprudence rurale, des recettes hygiéniques et d'économie domestique, ainsi que le cours détaillé des principales denrées, une causerie scientifique.

Envoi gratuit de numéros spécimens, sur demande.

A SAINTE-GENEVIÈVE

Tapisseries Artistiques

BRODERIES

M^{mes} NOEL & BOUIN

SAUMUR — 8, rue du Puits-Neuf, 8 — SAUMUR

LAINES, CANEVAS, SOIES — VENTE ET LOCATION DE MÉTIERS

Épicerie Parisienne

33, Rue d'Orléans, et rue Dacier, 38

IMBERT ET FILS

| Fromages Extra | | Saucissons de Lyon, d'Arles, de Lorraine | |
|---|------|--|------|
| Camembert (double-crème)... | 0.60 | Choucroute de Strasbourg, 1/2 k. | 0.20 |
| Brie (véritable).....1/2 kil. | 1.40 | Poitrine fumée..... | 1.60 |
| Gruyère extra..... | 0.90 | Jambon désossé, roulé.. | 1.60 |
| — Emmenthal..... | 1.20 | Saucisses fumées de | |
| Port salut..... | 1.50 | Strasbourg..... | 0.15 |
| Roquefort..... | 1.60 | Patés de Foie gras truffés | |
| Chester..... | 1.90 | de Strasbourg et de Ruffec | |
| Hollande..... | 1.20 | la terrine 1.75, 2.75, 3.75, 5 et 8 fr. | |
| PATÉS TRUFFÉS, ALOUETTES, BÉCASSES, GRIVES, PERDREAUX ET LIÈVRES la terrine 2.75 et 5 fr. | | | |

Baisse de Prix sur les Cafés grillés; bonne qualité, 2.50 le 1/2 kil.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

CE. FAY, Inventeur

9, Rue de la Paix, PARIS Et chez tous les Coiffeurs et Parfumeurs.

SE DÉFIER DES IMITATIONS ET CONTREFAÇONS

VELOUTINE

Poudre de Riz spéciale et adhésive et invisible, elle donne au teint une Beauté et une Fraîcheur naturelles.

CE. FAY, Inventeur

9, Rue de la Paix, PARIS Et chez tous les Coiffeurs et Parfumeurs.

EXIGER LE MARQUE DE FABRIQUE ET LE TIMBRE DE GARANTIE DE L'UNION DES FABRICANTS.

l'étranger ne l'enivrait plus. Il sentait la vérité des tristes pronostics du journaliste au sujet de ses rêves de mariage, et comprenait que l'affection de la jeune fille, fût-elle même aujourd'hui sincère, ne durerait pas longtemps. L'heure de la séparation serait donc seulement retardée par son renoncement à tout ce qui l'attachait à la France.

Non, il ne ferait pas cette suprême folie de s'embarquer avec elle. C'était assez de s'être laissé duper par son père et compromettre dans leur Agence jusqu'à risquer maintenant la prison, car enfin, nul ne pouvait savoir si les démarches de Maurice obtiendraient le succès qu'il en attendait. Ah! si demain le juge d'instruction disait à René: Allez, vous êtes libre, — comme il filerait alors par le premier train, là-bas, en Vendée, vers l'apaisement de la vie de famille!

Pourtant, cet apaisement, le trouvera-t-il? Malgré la sérénité que lui donne la sage résolution enfin prise, il pressent les longues journées de province où le souvenir de l'adorée lui reviendra; déjà, ce soir, dans la nudité lugubre de son atelier, il se laisse de nouveau lentement envahir par de mélancoliques regrets.

Ces mots qui exaltaient tantôt sa pensée:

l'Atlantique, le Nouveau-Monde, l'épouvantant à présent, comme ferait le nom d'une planète lointaine où s'en serait allée quelque âme sœur que nous ne reverrons jamais.

Bientôt, en se promenant seul parmi les dunes basses du pays d'Olonne, devant la mer, il devinera, très loin derrière la ligne bleue de l'horizon, l'invisible navire qui, sans retour, emmène son amie; il se figure d'avance le steamer long et mince, ses cheminées, ses manches à air, ses quatre mâts, et la solennité de cette ville moderne, en marche sur la primitive étendue des eaux. Pour lui, l'image de ce paquebot est évocatrice de nuits calmes où, accoudée sur la passerelle devant l'infini des vagues et des étoiles, Eva peut-être une dernière fois songe à lui.

Afin de s'arracher à l'extase malade de tels rêves, il cherche à revenir aux consolations spiritualistes de Maurice.

La mer et le ciel, dont la solitude nous attriste, ne sont que l'illimité; mais le véritable infini, c'est l'âme; sans doute, hors des mirages transitoires de la matière, persiste l'idéale réalité de nos amours. Si cela n'était point, pourquoi sentirait-il, aux profondeurs intimes de sa pensée, Henriette toujours vivante? Vi-

vante, mais d'une vie purement immatérielle, car c'est à notre âme que les morts révèlent leur présence, non à nos yeux; les manifestations spiritées avec leur cortège de spectres vagues, de coups frappés aux meubles, ne sont que des fantasmagories; et il se demande maintenant comment il a pu croire une minute à cette superstition grossière. Le souvenir de la nuit de l'île d'Yeu lui prouve aujourd'hui avec quelle promptitude la peur réalise ses fantômes.

Ainsi, entre l'effroi des apparitions surnaturelles et l'effroi du néant, son esprit a rencontré la certitude d'une immortalité purement morale; et c'est une consolation suprême de pouvoir raisonnablement l'étendre, non seulement à l'essence même de notre personne, mais encore à la multitude de nos affections et de nos pensées; à moins de nier en effet toute catégorie de substance supérieure à la matière, il faut admettre hors de l'Espace et du Temps une Conscience Divine, éternel témoin de nos moindres actes. Nous-mêmes, dans les replis de nos mémoires, ne gardons-nous pas impénétrable la trace de chacun d'eux, puisqu'à certaines minutes, nous en retrouvons l'impression très lointaine que nous croyions à jamais

perdue?

Afin de constater mieux cette survivance du passé, et aussi pour atténuer l'obsession d'Eva, René, allongé dans son lit, fixe les yeux sur ses *Primevères* adossées à une chaise en face de lui. Il évoque trait par trait toutes les reminiscences de ses promenades avec Henriette en cette allée de forêt, dont chaque arbre revêt dans son souvenir aussi nettement que sur la toile.

(A suivre.)

Un curé de village semonce ainsi un de ses paroissiens:
— Auguste, ton plus grand ennemi, c'est l'eau-de-vie; tu l'aimes trop.
— Ah! monsieur le curé, riposte Auguste, je vous y prends: Vous dites toujours en chaire qu'il faut aimer ses ennemis.
— Sans doute, mon garçon, mais je ne dis pas qu'il faut les avaler.

Examen.

- Vichy, quel département?
- Aude.
- Comment cela?
- Dame, ne dit-on pas Aude-Vichy...